



Pour qui ?

- Toutes les personnes désirant exercer l'activité d'IOBSP.

Pré-requis :

Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation.

Durée : 80H

Prix : 750 €

Public concerné :
Tous publics

Méthode :
E-Learning

Objectifs de la formation :

- Faire acquérir au stagiaire le niveau de compétence professionnelle requis pour l'exercice de la profession d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement de niveau II (IOBSP NIVEAU II).
- Obtenir l'attestation de formation professionnelle et le livret IOBSP Niveau II.
- Permettre l'inscription au Registre Unique de l'ORIAS dans la catégorie niveau II des IOBSP.

Référence :
IOB02-GEN

Éligible CPF

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Compétences visées :

- De maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière, préalables à l'exercice de l'activité d'intermédiation.
- De connaître les différentes solutions en matière de crédit de services de paiement.
- D'appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité.
- De monter un dossier de crédit immobilier.
- De présenter un dossier de crédit auprès d'un organisme prêteur.

Documents remis à l'issue de la formation :

- Livret de stage IOBSP Niveau 2 (Pour inscription ORIAS).
- Attestation de réussite à l'examen final IOBSP de niveau 2.



Progression pédagogique

Progression pédagogique de la formation en correspondance avec le contenu et le programme officiel. Cette formation est conforme à l'arrêté du 18 juillet 2022 portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement et abrogeant l'arrêté du 9 juin 2016 portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.

Programme de la formation

Formations de tronc commun

Unité 1 : Tronc commun (30 heures)

► Thème 1.1 : Accueil dans le parcours

- Accueil
- Le secteur du crédit et de l'assurance
- Les secteurs de la banque et de l'assurance
- Le rôle des banques dans l'économie
- Les acteurs du système bancaire français
- À la découverte de l'assurance

► Thème 1.2 : Connaître le client

- Les statuts matrimoniaux
- Le régime primaire impératif
- Les régimes communautaires
- Les régimes séparatistes
- Le PACS et le concubinage
- Le divorce
- La capacité des personnes physiques
- Le statut du majeur protégé
- L'organisation du patrimoine
- Les libéralités
- Les successions
- Le démembrement de propriété
- Cas concret
- Quiz - Connaître le client

► Thème 1.3 : Connaître les différents crédits

- Les crédits aux particuliers
- Les différents types de crédits court terme
- Les prêts immobiliers
- Les crédits aux professionnels
- Le financement des investissements
- Les concours par caisse
- Les caractéristiques financières d'un crédit
- Cas concret
- Quiz – Connaître les différents crédits

► Thème 1.4 : Les garanties des crédits

- Le cautionnement
- Gage et nantissement : le particuliers
- Les sûretés réelles immobilières
- Les assurances emprunteur
- Assurance emprunteur : généralités et souscription
- Assurance emprunteur : risques garantis
- Assurance emprunteur et information du client
- Le changement d'assurance emprunteur
- La convention AERAS
- Cas concret
- Quiz – Les garanties des crédits

► Thème 1.5 : La relation avec les clients

- Les contrats
- La relation avec le consommateur
- IOBSP et relations clients
- La protection du consommateur
- Le crédit au particulier et déontologie
- La lutte contre les discriminations
- Le RGPD – Les fondamentaux
- Pratiques commerciales déloyales
- La prévention et le règlement des situations de surendettement
- Le surendettement
- Cas concret
- Quiz – La relation avec les clients

► Thème 1.6 : Le métier d'IOBSP : environnement législatif

- Environnement réglementaire des métiers de la finance
- La lutte contre le blanchiment
- La distribution des produits d'assurance
- Contrôle interne
- Modalités de distribution des produits financiers
- La conformité
- IOBSP : conditions d'accès et d'exercice
- Quiz – Le métier d'IOBSP : environnement législatif
- Démarchage et vente à distance de produits financiers

Les modules spécialisés

Unité 2 : Crédits à la consommation et crédits de trésorerie (12 Heures)

► Thème 2.1 : Environnement du crédit à la consommation

- Environnement du crédit à la consommation
- Location avec option d'achat et LLD
- Le crédit à la consommation en France
- Crédit court terme et information de l'emprunteur
- L'environnement réglementaire du crédit à la consommation
- Crédit à la consommation et difficultés financières
- Caractéristiques financières des crédits à la consommation
- Cas concret

► Thème 2.2 : Le dossier de crédit à la consommation

- Le montage d'un crédit conso
- Cas concret
- Étude d'un crédit court terme
- Quiz fin unité 2 – Crédits à la consommation et crédits de trésorerie
- Les fichiers liés au crédit

Unité 3 : Le regroupement de crédits (12 Heures)

► Thème 3.1 : L'environnement du regroupement de crédit

- Environnement économique du regroupement de crédits
- L'analyse d'un dossier de regroupement de crédits
- Environnement réglementaire du regroupement de crédits
- Regroupement de crédits et information du client
- Le dossier de regroupement de crédits
- Cas concret
- Quiz – Le regroupement de crédits

Unité 4 : Les services de paiement (6 Heures)

► Thème 4.1 : Les services de paiement

- La notion de services de paiement
- Les cartes de paiement
- Les Directives services de paiement – A et B
- Les incidents sur chèques
- Virements et prélèvements
- Autres services de paiement
- Les moyens de paiement
- Cas concret
- Ouverture et clôture des comptes bancaires
- Quiz – Les services de paiement

Unité 5 : Les crédits immobiliers (20 heures)

► Thème 5.1 : L'environnement du crédit immobilier

- L'environnement réglementaire du crédit immobilier
- L'environnement administratif du crédit immobilier - B
- Caractéristiques financières des crédits immobiliers – A
- L'environnement juridique de l'acte de construire – Permis construire
- Caractéristiques financières des crédits immobiliers – B
- Cas concret
- Les professionnels de l'immobilier
- Quiz – Connaître les différents crédits
- L'environnement administratif du crédit immobilier A

► Thème 5.2 : connaissance de l'emprunteur

- Immobilier et démembrement de propriété
- Les SCI : associés et constitution
- Les SCI : fonctionnement
- Les revenus fonciers
- Défisicalisation : les solutions immobilières
- Les produits de défiscalisation – Solutions avancées
- Quiz – Connaissance de l'emprunteur

► Thème 5.3 : Pratique du crédit immobilier

- Les financements immobiliers – II – Le PTZ
- Financement travaux transition énergétique
- MaPrimeRénov'
- Crédit immobilier et information de l'emprunteur
- Crédit immobilier et difficultés de l'emprunteur
- Le montage d'un crédit immobilier
- Étude des prêts immobiliers
- Cas concret – Achat immobilier simple 'primo accédant'
- Cas concret – Achat immobilier avec relais sur vente
- Quiz – Pratique du crédit immobilier

Quiz habilitation

Cet examen final consiste en un quiz de 100 questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

Moyens pédagogiques

Votre principal intervenant



Jean-Michel Pauline,
créateur et directeur général de Babylon.fr.

Formateur expert

- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Ancien maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Ancien consultant au CFPB Lyon
- Ancien consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 1990 gérant de Babylon.fr

Domaines d'expertises :

- Crédits
- Banque-Assurance

Méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques accompagnés :

- de mises en situations
- de cas pratiques
- d'exercices d'application
- de quizzes d'entraînement
- de cas concret

Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Déroulement de la formation

Étape 1 : La formation e-learning

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 65 % de bonne réponse pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissance une fiche de synthèse (au format pdf) est téléchargeable.

Lorsque vous aurez terminé le tronc commun, vous pourrez nous contacter pour passer à l'étape 2

Étape 2 : L'examen final de validation

Dès que vous avez validé la première étape, rapprochez vous du service formation pour programmer la session d'examen qui se déroulera en ligne. Nous conviendrons ensemble de la meilleure date, et le jour J vous pourrez passer l'examen final.

Nous pourrons dans un premier temps programmer un examen blanc pour que vous puissiez vous entraîner. En fonction du résultat, vous pourrez soit reprendre quelques révisions, soit programmer l'examen final.

Cet examen final consiste en un quiz de 100 questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

Aspects pratiques

Modalités d'inscription

Faites-nous parvenir votre demande en utilisant le formulaire adapté sur le site www.babylon.fr/campus/.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment pour les parcours E-Learning

Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par **Babylon.fr**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Vous avancez selon votre rythme. Un contrôle continu de votre progression via des tests de validation est intégré.

Vos référents :

Référent pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référentes administratives : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96
Audrey DEJARDIN / audrey.dejardin@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Accessibilité :

Les contenus, fonctionnalités et quiz du module sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (Modules E-Learning sous-titrés).

Environnement technique :

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir une certaine aisance avec un ordinateur, savoir utiliser internet. Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows (messagerie, navigateur Web, bureautique, pdf ...).

- Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

Durée d'accès au campus :

6 mois d'accès au campus de formation en ligne.

